OPÉRATION SAC ADOS
SEINE-ET-MARNE

DOSSIER DE CANDIDATURE 2015

L'opération Sac Ados vise à permettre aux jeunes seine-et-marnais de 16 à 23 ans de concevoir et de vivre un projet de vacances autonomes en France ou en Union Européenne (cf page 8) en bénéficiant d'une aide financière et méthodologique.
L'objectif de l'opération est non seulement d'apporter une contribution financière directe aux projets des jeunes seine-et-marnais, de promouvoir les dispositifs d'aide aux projets de vacances des jeunes **mais aussi de participer à la formation des personnels référents du dispositif.**

Pour faire acte de candidature au dispositif Sac Ados Seine-et-Marne, vous devez adresser ce dossier au :

Centre Information Jeunesse de Seine-et-Marne (CIJ77)
6 bis quai de la Courtille
77000 MELUN

Avant le 6 février 2015

Une fois votre dossier de candidature envoyé, la participation de votre structure à l'opération Sac Ados Seine-et-Marne sera validée sous réserve de la **participation du référent SAC ADOS à une journée de cadrage le 3 mars 2015 ou le 5 mars 2015 ou le 10 mars 2015 ou le 12 mars 2015**
Inscription à la réunion de cadrage obligatoire auprès du Centre Information Jeunesse de Seine-et-Marne (CIJ77), Mme Leslie REYNAUD (01 64 37 62 13) - leslie.reynaud@cij77.asso.fr

Dates et horaires des ateliers de cadrage :

3 mars 2015 9h30 - 17h	Nangis
5 mars 2015 9h30 - 17h	Melun
10 mars 2015 9h30 - 17h	Lognes
12 mars 2015 9h30 - 17h	Brie-Comte-Robert

Pour tout complément d'information :
- **CIJ de Seine-et-Marne :** Odile RAZE / Leslie REYNAUD Tél. 01.64.37.62.13.
- **Vacances Ouvertes :** Patricia DELL'OMINUT- Tél. 01.49.72.50.36/40.

MODE D'EMPLOI DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Chaque structure locale partenaire de l'opération sera conduite à informer, guider, puis choisir les jeunes candidats au départ.
Afin de vous permettre de concevoir et présenter votre démarche locale, le présent dossier vous propose un cadre de réflexion sur les choix d'organisation de votre dispositif local.

Qui peut porter un dispositif local ?
Toute structure jeunesse, publique ou associative, personne morale disposant d'une autonomie de décision et de gestion.

Comment faire acte de candidature ?
- Chaque structure souhaitant participer à l'opération doit compléter le « descriptif structure » permettant de l'identifier et de préciser les caractéristiques de son cadre d'intervention.
- Le référent du dispositif présente les grandes lignes de son organisation prévisionnelle dans le « descriptif dispositif ».

Pourquoi ces questions ?
- L'ensemble de ces questions vise à préciser la teneur de votre candidature, de disposer des informations nécessaires à son **traitement administratif et d'élaborer le bilan départemental**.

- En conservant une copie de ce dossier en interne, vous disposez d'une **description détaillée** de votre organisation à des fins de **communication interne** pendant la campagne.

I-DESCRIPTIF STRUCTURE

À travers cette première partie, vous pourrez opérer **un diagnostic de terrain** permettant de cerner le contexte local de mise en œuvre de votre dispositif Sac Ados. Il fait notamment le point sur :

- votre contexte d'intervention ;

- votre offre locale d'actions jeunesse, avec lesquelles ce dispositif devra s'articuler ;

- l'expérience de votre structure et de votre équipe en matière de mise en œuvre de bourses d'aide aux projets.

CONTEXTE D'INTERVENTION

Prendre en compte son contexte d'intervention
Chaque structure est spécifique, du fait des caractéristiques de son terrain d'intervention et de ses missions. Une bonne prise en compte de ce contexte dans l'organisation du dispositif constitue un facteur primordial de succès de son déroulement.

1. **Statut juridique de la structure :**
1.1. Collectivité territoriale ☐ /1.2. Association ☐ / 1.3. Administration d'Etat ☐

2. **Territoire d'intervention de votre structure :**
2.1. Quartier ☐ / 2.2. Arrondissement ☐ / 2.3. Ville ☐ / 2.4. Intercommunalité ☐
2.5. Département ☐ / 2.6. Région ☐

Nom du territoire d'intervention :

3. Nombre **d'antennes de proximité** rattachées à votre structure :

4. Nombre **d'habitants sur votre territoire d'intervention** :

5. **Principale mission** de votre structure (**1 seule réponse**) :
5.1. Animation, Loisirs ☐ / 5.2. Insertion professionnelle ☐ / 5.3. Prévention spécialisée ☐
5.4. Hébergement ☐ / 5.5. Info jeunes ☐ / 5.6. Autre ☐ 6. Précisez :

7. **Désignation de votre structure :**
7.1. Service Municipal Jeunesse ☐ / 7.2. Mission Locale ☐ / 7.3. Association de prévention ☐
7.4. Service intercommunal ☐ / 7.5. BIJ PIJ ☐ / 7.6. MJC ☐ / 7.7. Centre Social ☐
7.8. Association de jeunesse ☐ / 7.9. Centre d'animation ☐ / 7.10. CCAS ☐ / 7.11. FJT ☐ / 7.12. Foyers d'hébergement d'urgence ☐ / 7.13. Espace jeunes ☐ / 7.14. Antenne jeunesse de quartier ☐
7.15. Maison de quartier ☐ / 7.16. Autre ☐ 8. Précisez :

Effectifs de votre structure :
9. Permanents : 10. Vacataires durant l'été :

11. **Profil du territoire d'intervention de votre structure :**
11.1. Zone Urbaine ☐ / 11.2. Zone Rurale ☐ / 11.3. Zone Mixte ☐

12. Votre territoire d'intervention s'inscrit-il dans une zone **Politique de la Ville** ? (CUCS)
12.1. Oui ☐ / 12.2. Non ☐

Autres précisions éventuelles sur les spécificités de votre territoire :

OFFRE LOCALE

Insérer ce nouveau dispositif dans son offre jeunesse locale

Comment va se positionner cette offre faite aux jeunes au sein de votre palette d'actions jeunesse. À quoi vont-ils la comparer ? Comment vont-ils pouvoir se l'approprier ? La conception des règles de fonctionnement de l'opération Sac Ados doit prendre en compte l'historique et la globalité de vos liens avec le public.

20. **Nombre de jeunes** fréquentant régulièrement votre structure durant l'année :

Tranche d'âge des jeunes accueillis :
22. Âge minimum : 23. Âge maximum :

24. **Autres publics** accueillis par votre structure :
24.1. Enfance ☐/ 24.2. Adultes ☐/ 24.3. Familles ☐

26. Précisez les **offres de loisirs** proposées aux jeunes par votre structure **durant l'été** :
26.1. Pas d'activité de loisirs ☐
26.2. Loisirs de proximité (sorties et animations à la journée) ☐
26.3. Séjours encadrés ☐
26.4. Bourse d'aide aux projets ☐ , Précisez la tranche d'âge:
26.5. Autre ☐, 27. Précisez :

30. Proposez-vous des **activités à destination des jeunes durant le reste de l'année** ?
30.1. Oui ☐/ 30.2. Non ☐

Autres détails éventuels sur un aspect spécifique de votre offre locale :

EXPÉRIENCE

Pratiques préalables des bourses d'aide aux projets

Les bourses d'aide aux vacances associent financement et accompagnement au montage de projets. À ce titre, elles mobilisent de la part de leurs organisateurs une expérience spécifique et une attention particulière, surtout lors de leur année de lancement

32. Votre **structure** participera cette année pour la fois à **l'opération Sac Ados Seine-et-Marne**.

33. En dehors de cette opération, votre **structure** organise-t-elle un dispositif d'aide aux projets de vacances ?
☐Ma structure n'a jamais organisé d'aide aux projets.
☐Ma structure organise des aides aux projets depuis ans.

Autres informations :

LE (LES) REFERENTS DESIGNE(S) POUR SUIVRE LES JEUNES

(A photocopier autant de fois que nécessaire, selon le nombre de référents)

	Référent 1	Référent 2	Référent 3	Référent 4
Nom et prénom				
Fonction				
Travaille dans la structure depuis XXX ans				
Participera cette année pour la XXX fois à cette opération				
Participations aux formations 2014 (mettre une croix)				
Cadre juridique	☐	☐	☐	☐
Truc et astuces pour un sac à dos bien ficelé	☐	☐	☐	☐
De sac ados vacances durables et solidaires	☐	☐	☐	☐
Parler de sexualité aux jeunes ét à leurs parents	☐	☐	☐	☐
Aucune	☐	☐	☐	☐

II-DESCRIPTIF DISPOSITIF

Cette deuxième partie vise à vous permettre de mener une première réflexion sur l'organisation de votre dispositif local, notamment sur les points suivants :

- Public cible ;
- Objectifs ;
- Moyens engagés ;
- Sélection par les règles de fonctionnement ;
- Sélection par la contrepartie ;
- Modalités de fonctionnement du jury local.

LE PUBLIC CIBLE

Quel public cible pour cette action très spécifique ?

Au-delà des orientations fixées par l'opération (16-23 ans, résidant en Seine-et-Marne), les spécificités des vacances autonomes et le nombre d'aides disponibles ne font pas nécessairement de cette offre une action « généraliste ». Vous souhaitez peut-être la destiner à un (des) profil(s) de publics(s) particulier(s). Il faudra alors adapter vos règles locales de fonctionnement aux besoins et aux capacités de votre public cible

Attention : Ne pas confondre public éligible (jeunes pouvant s'inscrire dans le dispositif) et public cible (jeunes pour lesquels le bénéfice du dispositif sera le plus grand et vers lesquels les efforts de mobilisation seront les plus importants).
La partie sur la sélection par les règles vous permettra de décrire le public éligible à votre action.

☐ 40.1. Je ne vise pas de public spécifique
ou
Je vais viser en priorité :
☐ 41.1. Ceux qui ne partent jamais en vacances
☐ 41.2. Ceux qui ne sont jamais partis en autonomie
☐ 41.3. Ceux qui rencontrent des difficultés sociales
☐ 41.4. Le public féminin
☐ 41.5. Autre, 42. Précisez :

☐ 42.1. Je n'accepte que les publics résidant sur ma commune ou sur mon territoire d'intervention
Pourquoi ?

☐ 42.2. J'accepte des jeunes de communes limitrophes ne disposant pas de structures relais sur leur territoire de résidence

MES OBJECTIFS GENERAUX

Quels effets attendus pour ce dispositif ?

Au-delà du fait de permettre à des jeunes de partir en vacances, vous attendez peut-être d'autres effets sur votre public ou votre contexte d'intervention. Pouvoir vous reporter à des objectifs, définis au préalable et hiérarchisés, facilite les choix entre les différentes options d'organisations possibles.

Quels sont mes objectifs prioritaires ?

☐ 43.1. Pas d'objectifs spécifiques

ou

☐ 44.1. Répondre à une demande émanant des jeunes
☐ 44.2. Favoriser la prise d'autonomie des jeunes dans leur vie quotidienne
☐ 44.3. Apprendre aux jeunes à monter un projet
☐ 44.4. Qualifier les personnels en matière d'accompagnement de projets
☐ 44.5. Renforcer la coordination de l'action locale des équipements de quartier
☐ 44.6. Développer ou densifier des partenariats locaux (intercommunaux, inter-structures)
☐ 44.7. Faire connaître et valoriser l'offre jeunesse de la structure en attirant de nouveaux publics
☐ 44.8. Autre, 45. Précisez :

MOYENS ENGAGÉS

Prolonger l'offre Sac Ados Seine-et-Marne

L'opération Sac Ados Seine-et-Marne vous propose une base de départ (Sac Ados, formations) pour organiser votre dispositif. Pour que votre démarche d'aide au départ autonome ait un véritable impact sur votre public, il peut être souhaitable de compléter cette offre par des moyens supplémentaires, d'autres services ou d'autres actions

Aide matérielle ou financière

☐ 46.1. Je n'apporte pas d'aide en complément du Sac Ados

ou

J'apporte une aide supplémentaire en plus du Sac Ados sous forme de:

☐ 47.1. Prêt de matériel
☐ 47.2. Aide financière (chèque, remboursement de frais,…)
☐ 47.3. Chèques-services
☐ 47.4. Aide en nature (contrôle technique auto offert,…), Précisez :
☐ 47.5. Autre, 48. Précisez :

49. **Budget interne total** (hors charges de personnel) éventuellement alloué au dispositif : €

50. **Partenaires financiers** éventuellement sollicités :

Mettez-vous en place un **dispositif complémentaire d'aide au départ** en vacances autonomes des jeunes :
51.1. ☐Oui / 51.2. ☐Non

Si oui :
52. Quel est le montant de la bourse : €
53. Quelle est la forme de la bourse :

54. Combien de départs sont prévus :
55. Combien de référents sont mobilisés :

LA SÉLECTION :
1/ PAR LES RÈGLES

Des règles de fonctionnement adaptées à votre public cible

La détermination des règles de fonctionnement va induire une première sélection. Il convient de se demander quels jeunes auront envie ou pourront s'adapter à ces règles et donc finaliser leurs projets.

Tranche d'âge
Je m'en tiens aux règles de l'opération (16-23 ans) ou je restreins la tranche d'âge des jeunes bénéficiaires ?

☐ 56. Âge minimum :
☐57. Âge maximum :
(L'âge influe sur l'autonomie effective et la pratique préalable des vacances autonomes).

Taille des groupes
☐ 58.1. J'accepte tout groupe
ou
Je limite la taille des groupes :
☐59. Nombre minimum :
☐60. Nombre maximum :
(Généralement, plus les groupes sont importants, plus ils rencontrent de problèmes).

Durée du séjour
☐ 61.1. Je ne pose pas de limite quant à la durée des séjours
ou
Je limite la durée des séjours :
☐62. Durée minimum :
☐63. Durée maximum :

Destination
☐64.1. J'autorise les séjours se déroulant dans un /des pays de l'Union Européenne [1]
☐64.2. J'autorise des séjours en France

1 Pays de l'Union Européenne : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie,Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays---Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume---Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède

LA SÉLECTION :
2/ PAR LA CONTREPARTIE

Droits et devoirs. Quel contrat passé avec les jeunes ?

Les jeunes doivent-ils s'engager en échange de l'aide apportée ? Une éventuelle contrepartie peut être utilisée. Dans ce cas, le niveau d'exigence doit s'adapter au profil (motivation, capacité) des jeunes ciblés et à l'attrait de l'aide offerte.

☐ 66.1. Je ne souhaite pas demander de contrepartie.

ou

Je souhaite demander une contrepartie du type :

☐ 67.1. Contact durant le séjour (carte postale, coup de fil...)
☐ 67.2. Restitution (expo, carnet de voyage...) au retour
☐ 67.3. Bénévolat interne ou implication dans la structure (lors d'une action ponctuelle de la structure…)
☐ 67.4. Bénévolat externe (animation pour une association...)
☐ 67.5. Investissement dans un projet municipal
☐ 67.6. Chantier (bâtiment, espaces verts...)
☐ 67.7. Autre, 68. Précisez :

LA SÉLECTION :
3/ PAR LE JURY

À quoi faut-il penser ?

Le référent a contribué au montage du projet. Il est celui qui le connaît le mieux. Mais on peut difficilement être juge et parti s'il faut annoncer aux jeunes que leur projet est refusé… Un jury « légitime » doit donc être organisé, pour statuer sur les projets, selon des critères clairs et connus des jeunes avant le dépôt des dossiers.

Critères de sélection

Vos principaux critères pour retenir ou non un dossier lors de la commission d'attribution ?

☐ 69.1. Profil des candidats (maturité, comportement...)
☐ 69.2. Implication dans la préparation du séjour (présence aux réunions…)
☐ 69.3. Capacité d'organisation (respect des délais, recherche d'infos,…)
☐ 69.4. Niveau du budget par jour et par personne
☐ 69.5. Réalisme budgétaire (équilibre, estimation des coûts,...)
☐ 69.6. Choix de la destination (privilégier d'autres zones que la Méditerranée par exemple…)
☐ 69.7. Durée du séjour
☐ 69.8. Intérêt du thème du séjour (culture, sport, loisirs,...) Si ce critère est retenu, les jeunes peuvent avoir la tentation «d'adapter » la présentation de leurs projets de vacances farniente, par exemple, en recopiant un guide touristique !
☐ 69.9. Autre, 70. Précisez :

Planning des jurys

☐ 71.1. 1 seul jury pour tout le dispositif
☐ 71.2. 2 jurys pour tout le dispositif
☐ 71.3. Dès que le projet est finalisé
☐ 71.4. 1 jury toutes les 2 semaines
☐ 71.5. Autre, 72. Précisez :

(La capacité d'anticipation des jeunes est fonction de leur degré d'autonomie. S'il y a peu de jurys, seuls les plus aptes à anticiper pourront bénéficier du dispositif.)

73. Nombre de jury(s) d'attribution :

Liste des membres du jury : (minimum 2 membres)

- Nom / Prénom / Fonction / Structure :
- Nom / Prénom / Fonction / Structure :
- Nom / Prénom / Fonction / Structure :
- Nom/Prénom/Fonction/Structure :
- Nom/Prénom/Fonction/Structure :

MES OUTILS D'ÉVALUATION

Evaluer ses choix pour progresser

Vous souhaitez vous doter d'autres outils :

Mes outils qualitatifs

(Collecter le ressenti des jeunes, de leurs référents…)

☐ 76.1. Grille d'entretien pour une réunion de fin de séjour avec les jeunes
☐ 76.2. Grille d'entretien pour une réunion d'équipe avec les référents
☐ 76.3. Autre, 77. Précisez :

Mes outils quantitatifs

(Collecter des données objectives, pour interpréter le ressenti)

☐ 78.1. Tableau de bord des demandes d'information
☐ 78.2. Tableau de bord de suivi des rencontres jeune / référent (nombre, date,…)
☐ 78.3. Autre, 79. Précisez :

SYNTHÈSE DE LA CANDIDATURE

« OPÉRATION SAC ADOS SEINE-ET-MARNE 2015 »

Nom de la structure :

Adresse :

Code Postal : Ville :
Téléphone :
Fax :
Email général de la structure :

Responsable juridique de la structure :
Prénom : Nom :
Qualité :
Responsable administratif de la structure :
Prénom : Nom :
Fonction :
Téléphone direct :
Email :

Elu référent de la structure :
Prénom : Nom :
Fonction :
Email :

Référent du dispositif (pour organisation et gestion) :
Prénom : Nom :
Fonction :
Téléphone direct :
Email direct :

Prénom : Nom :
Fonction :
Téléphone direct :
Email direct :

Nombre de référents mobilisés dans l'accompagnement des jeunes :

Nombre de « Sac(s) Ados » sollicités pour 2015 : de |__|__| à |__|__| sac(s) ados

Cadre traitement statistiques
Code structure: _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Le :

Signature du Responsable juridique (Maire/président d'association....) et cachet :